

Manuel d'aide pour l'inscription au concours

Ce document donne des exemples concrets afin de vous aider à vérifier les pièces justificatives à fournir. Merci de le lire attentivement.

Pour les candidatures internationales, merci de consulter le paragraphe IV, page XX.

I. Photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité recto-verso ou page 2-3 pour un passeport français)

La durée de validité d'une pièce d'identité peut se vérifier ici <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F35005>

○ Si vous étiez majeur.e lors de la délivrance de la pièce d'identité :

- Carte délivrée en 2014 ou après
- Ancien modèle de carte (plastifiée bleue)



La carte d'identité est valide pendant 15 ans.

- Nouveau modèle (format carte bancaire)



- La carte d'identité est valide pendant 10 ans.

Si vous étiez mineur.e lors de la délivrance de la pièce d'identité :

- **Carte délivrée avant 2014**

Exemple : Votre carte a été délivrée en 2012. La date de fin de validité figurant sur la carte est 2022. Vous pouvez continuer à utiliser la carte pour vos démarches en France jusqu'en 2027.

Vous étiez mineur au moment de la délivrance de votre carte d'identité ? Dans ce cas, la durée de validité reste de 10 ans. La date d'expiration est celle qui figure sur la carte.

- **Durée de validité passeport**

Un passeport biométrique a une durée de validité de 10 ans pour un majeur et 5 ans pour un mineur.

Attention, la date limite de validité ne permet pas nécessairement de voyager jusqu'à son terme. En effet, de nombreux pays exigent que le passeport de ses visiteurs expire au moins 6 mois après la date de retour envisagé. Il s'agit d'un point à vérifier scrupuleusement avant tout départ.

Quant aux passeports pour mineur, ils restent valables même si le mineur atteint sa majorité avant le délai de 5 ans. Ainsi, par exemple, un mineur qui

fait son passeport à 17 ans pourra l'utiliser pendant 5 ans, soit jusqu'à ses 22 ans.

Plus d'infos ici : <https://passeports.fr/duree-validite>

TEL. +33 (0)1 84 67 00 01
www.ens-louis-lumiere.fr

La Cité du Cinéma - 20 rue Ampère BP 12
93213 La Plaine Saint-Denis Cedex FRANCE

II. Copie diplôme baccalauréat

Si besoin de récupérer une copie de votre diplôme :
<https://www.education.gouv.fr/obtenir-une-copie-de-diplome-11798>

Les documents suivants sont acceptés :

- la copie scannée du diplôme du baccalauréat avec cachet / tampon officiel :



- le relevé de notes officiel avec signature :

TEL +33 (0)1 84 67 00 01
www.ens-louis-lumiere.fr

La Cité du Cinéma - 20 rue Ampère BP 12
93213 La Plaine Saint-Denis Cedex FRANCE

ACADEMIE : [REDACTED] SESSION : [REDACTED] Série : S
 BACCALAUREAT GENERAL SPECIALITE : SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE
 Ens.spécia. : SC. DE LA VIE ET DE LA TERRE



RELEVÉ DE NOTES

Nom de famille : [REDACTED]
 Nom d'usage : [REDACTED]
 Prénoms : [REDACTED]
 Né(e) le : [REDACTED]
 à : [REDACTED]
 Pays : [REDACTED]
 I.N.E. : [REDACTED]
 Etablissement : LYC [REDACTED]
 N° matricule : [REDACTED] N° inscription : [REDACTED] Jury : [REDACTED]
 Centre d'écrit : LYC [REDACTED]

NOTE /20	EPREUVES 1er GROUPE			DISCIPLINES	2e GROUPE		1er GROUPE + 2e GROUPE		
	OBTENUE EN ACA	COEFF.	POINTS		NOTE /20	COEFF.	POINTS 1er GROUPE	POINTS 2e GROUPE	POINTS RETENUS
[REDACTED]	2016 25	2	[REDACTED]	FRANCAIS ECR.					
[REDACTED]	2016 25	2	[REDACTED]	FRANCAIS ORAL					
[REDACTED]		3	[REDACTED]	HIST.GEOG.					
[REDACTED]		7	[REDACTED]	MATHEMATIQUES					
[REDACTED]		6	[REDACTED]	PHYS-CHIMIE					
[REDACTED]		8	[REDACTED]	SC. VIE TERRE					
[REDACTED]		3	[REDACTED]	L.V.E. 1 (ANGLAIS)					
[REDACTED]		2	[REDACTED]	LANGUE VIV. 2 (ESPAGNOL)					
[REDACTED]		3	[REDACTED]	PHILOSOPHIE					
[REDACTED]		2	[REDACTED]	ED.PHYS.SPORT (EPS APTE)					
[REDACTED]	2016 25		[REDACTED]	TRAV PERS ENC					
[REDACTED]			[REDACTED]	EPR.FACULT.1 (EV.SP.SEC.EIO)					
	POUR INFO	**	**	EVALUAT.SPEC.					
TOTAL			38		TOTAL		TOTAL		
MOYENNE SUR 20			[REDACTED]		MOYENNE SUR 20		[REDACTED]		

B A R E M E	Total 1er groupe	304	380	456	532	808
	Total 2e groupe	304	380			
	Moyenne	8/20	10/20	12/20	14/20	16/20

La chef de centre ou président du jury (cachet ou signature)

DECISION JURY : 1ER GROUPE : ADMIS MENTION [REDACTED] SECTION EUROPEENNE ANGLAIS

III. Documents pour les études supérieures

A. Vous avez **déjà** validé deux années d'études supérieures :

Attention : les certificats de scolarité ne valent pas validation.

Les documents suivants sont acceptés.

- Copie d'un diplôme avec cachet / tampon officiel.

Exemples :



R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

UNIVERSITÉ PARIS 5

LICENCE
GRADE DE LICENCE

Vu le code de l'éducation
Vu le décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux
Vu l'arrêté du 23 avril 2002 relatif aux études universitaires conduisant au grade de licence
Vu l'arrêté ministériel du 10 février 2005 relatif aux habilitations de l'Université Paris 5 à délivrer les diplômes nationaux
Vu les pièces justificatives produites par M. DENIS TRUFFAUT, né le 21 mars 1984 à RUVISY SUR ORGE (991), en vue de son inscription à la Licence SCIENCES ET TECHNOLOGIES, Mention MATHEMATIQUES, INFORMATIQUE ET APPLICATIONS
Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires

la LICENCE SCIENCES ET TECHNOLOGIES, Mention MATHEMATIQUES, INFORMATIQUE ET APPLICATIONS, dans le domaine SCIENCES ET TECHNOLOGIES

mention passable

est décernée à **M. DENIS TRUFFAUT**

à qui est conféré le grade de licence
au titre de l'année universitaire 2005-2006.

Le titulaire

N° PARV 6 01241
/2006/0561813

Le Président

Jean-François DUBOIS

Fait à Paris, le 2 octobre 2006

Le Recteur d'Académie,
Chancelier des Universités



Maurice

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

UNIVERSITÉ PARIS 7 PARIS DIDEROT

MASTER

Vu le code de l'éducation ;
Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;
Vu le décret n° 99-747 du 30 août 1999 modifié relatif à la création du grade de master ;
Vu le décret n°2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Vu l'arrêté ministériel du 17 juillet 2009 relatif à l'habilitation de l'UNIVERSITÉ PARIS 7 PARIS DIDEROT à délivrer des diplômes nationaux ;
Vu les pièces justificatives produites par M. [REDACTED] né le [REDACTED] en vue de son inscription au master ;
Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

Le diplôme de **MASTER SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES, à finalité RECHERCHE,**

mention bien

est délivré à [REDACTED]
au titre de l'année universitaire [REDACTED]
et confère le **grade de master,**
pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à Paris, le [REDACTED]

Le titulaire

N° PARV 11 [REDACTED]

Le Président

Le Recteur d'Académie,
Chancelier des Universités





Toute certification portant la mention RNCP
niveau 5.

OU

- Copies de tous les relevés de notes des deux années (**Semestre 1 + Semestre 2 + Semestre 3 + Semestre 4**), avec signature / cachet / tampon.
 - o Remarque : pour les relevés universitaires, le nombre de crédits ECTS validé sera vérifié (60 pour la 1^{ère} année, 60 pour la 2^{ème} année).

Exemple :


Université Paris 1 Panthéon - Sorbonne Année universitaire 2013/2014

RELEVÉ DE NOTES ET RESULTATS Page : 1 / 2

Session 1

N° Etudiant : _____ INE _____
Né le : _____ à : _____
Inscrit en **Licence 3ème année Histoire**

Notes et résultats					
	Note/Barème	Pts jury	Résultat	Session	Crédits
UE 1 Fondamentale			Admis	S1 2013/14	20
Histoire ancienne				S1 2013/14	
Cultures et identités grecques				S1 2013/14	
Histoire médiévale				S1 2013/14	
Histoire Eco Soc de l'Occident au MA				S1 2013/14	
Histoire moderne				S1 2013/14	
Hist. inst. polit. Europe				S1 2013/14	
Histoire contemporaine				S1 2013/14	
Histoire des villes françaises au XX ^{ème} siècle				S1 2013/14	
UE 2 Complémentaire			Admis	S1 2013/14	8
Sources et méthodes des sciences historiques				S1 2013/14	
Sciences auxiliaires Hist. Occid. médiéval				S1 2013/14	
Choix options professionnalisantes				S1 2013/14	
Parcours Recherche				S1 2013/14	
Sc.Auxil.Hist.Occ.Méd.				S1 2013/14	
UE 3 Méthodologie			Admis	S1 2013/14	2
Langue vivante				S1 2013/14	
Allemand S1				S1 2013/14	
semestre 5 av bonus				S1 2013/14	
Semestre 5			Admis	S1 2013/14	30
UE 1 Fondamentale			Admis	S1 2013/14	20
Histoire ancienne				S1 2013/14	
Espaces grecs				S1 2013/14	
Histoire médiévale				S1 2013/14	
Hist. eco & soc de l'occi				S1 2013/14	
Histoire moderne				S1 2013/14	
Hist.Inst.pol. Europe Mod				S1 2013/14	

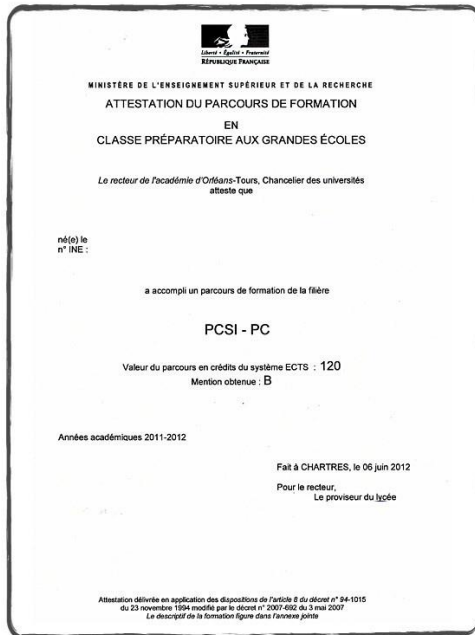
Fait à Paris, le _____
Le Président

M. Georges Haddad

Avis important : Il ne peut être délivré qu'un seul exemplaire du présent relevé de note. Aucun duplicata ne sera fourni.

OU

- Attestation officielle délivrée par l'organisme de formation (école, université, lycée pour les classes préparatoires).

Exemples :





Attention, les documents type relevés de notes de l'ENT ne sont pas acceptés :

NOTES ET RÉSULTATS

Dossier :
 NNE :
 Courriel :
 Date d'édition : 26-01-2022

DIPLOMES						
Année	Code	Diplôme	Session	Note	Résultat	Mention
2020/2021	ML33/219	Licence 3 Médiation Culturelle parcours Cinéma, audiovisuel et photographie	Session 1	9.333	AJ	
2019/2020	ML32/219	Licence 2 Médiation Culturelle parcours Cinéma, audiovisuel et photographie	Session 2	10.599	ADM	P
2018/2019	MLME/710	Licence 1 Médiation culturelle - Mineure Arts et Médias	Session 1	10.512	ADM	P

FILIERES D'INSCRIPTION (EAPES)						
Année	Code	Filière d'inscription	Session	Note	Résultat	Mention
2020/2021	ML033/219	Licence 3 Médiation Culturelle parcours Image, audiovisuel et photographie	Session 1	6.975	AJ	
2019/2020	ML032/219	Licence 2 Médiation Culturelle parcours Image, audiovisuel et photographie	Session 2	10.772	ADM	
2018/2019	MLME/1710	Licence 1 Médiation culturelle - Mineure Arts et Médias	Session 1	10.575	ADM	
			Session 2	9.406	AJ	
			Session 1	10.449	ADM	

Informations
 Signification des codes résultats :
 AJ : Ajourné(e) ADM : Admis(e)

Notes et résultats

-Page1-

Date d'édition : 26-01-2022

*B. Vous êtes **actuellement** en deuxième année d'études supérieures :*

- Pour votre 2^{ème} année en cours : le certificat de scolarité avec cachet officiel et la mention 2022/2023.

Remarque : en cas de réussite au concours, il conviendra de fournir l'attestation de validation de l'année ou les relevés de notes des deux semestres de l'année justifiant validation.

ET L'UN DES DEUX DOCUMENTS SUIVANTS :

- Une copie officielle de vos relevés de notes des deux semestres de la 1^{ère} année, avec cachet / tampon officiel attestant que l'année a bien été validée (voir plus haut).

OU

- Une attestation de validation de l'année (voir plus haut).
 - o Remarque : un certificat de scolarité de 2^{ème} année n'est pas un justificatif de validation de la 1^{ère} année. De même, un certificat de scolarité de 1^{ère} année n'est pas un justificatif de validation de la 1^{ère} année.

IV. Pour les candidat.e.s internationaux.ales :

Il convient de fournir, pour les candidat.e.s non titulaires d'un diplôme francophone d'études secondaires (type baccalauréat), un test de français niveau DELF B2 ou équivalent (TCF, DALF).

Les diplômes en langue étrangère (anglais compris) doivent impérativement être traduits en langue française par un traducteur assermenté (cachet/tampon faisant foi).

Il convient de fournir les documents originaux ET les traductions des documents suivants :

- Copie du diplôme de baccalauréat ou diplôme équivalent
- Copie d'un diplôme niveau Bac +2 avec cachet / tampon OU relevés de notes OU attestation de validation de deux années d'études supérieures.

Si nécessaire, pour justifier de l'équivalence de vos diplômes (niveau baccalauréat et Bac +2), le Centre ENIC-NARIC France délivre des attestations de reconnaissance de diplôme : <https://www.france-education-international.fr/article/comment-demander-une-attestation?langue=fr>